



TRAVAUX, P.8

Faisons le point sur les chantiers en cours !

P.6 FINANCES

Retour sur le budget voté le 20 mars dernier. Fonctionnement, investissement, on vous donne les détails.

P.12 ENVIRONNEMENT

Vers une réduction de la consommation énergétique des bâtiments.

P.20 TÊTE D'AFFICHE

Deux drumettantes au rallye "4L Trophy"



ÉDITO / *Le mot du Maire*

la durée du chantier. Le non-respect de ces dernières engage de lourdes responsabilités pour les contrevenants et occasionne une dangerosité importante pour les riverains et les ouvriers, soyons toutes et tous raisonnables et respectueux.

La route des Chênes sera elle aussi indisponible une partie de l'été, son revêtement aujourd'hui provisoire sera finalisé sur la fin de l'année.

La moquette de notre terrain de football va être elle aussi renouvelée, avec un nouveau tapis rempli de liège. L'éclairage de l'enceinte a été modernisé sur le début de l'année.

Enfin, toujours concernant les grands travaux, le début de ceux d'agrandissement de la cantine sont imminents.

Au niveau des services à la population, le déploiement de la vidéoprotection doit débuter normalement avant la fin de l'année.

Deux réunions de quartier ont eu lieu, une première au Centre Bourg, une seconde au Chef-Lieu. Nous travaillons actuellement sur la tenue de rendez-vous similaires sur les autres quartiers dans les mois et années à venir. Pour rappel, une réunion d'information générale a eu lieu en mars, à la salle Polyvalente. Les élus restent à votre entière disposition, n'hésitez pas à prendre contact avec eux si besoin est, en contactant le secrétariat de la mairie.

Durant les 12 mois à venir, trois réflexions vont débuter, votre participation y sera la bienvenue. Tout d'abord concernant le city stade, à côté du stade de football. Sa vétusté invite à le remplacer, soit par une structure identique, soit par une autre, sachant que là aussi, le comportement parfois

inapproprié des utilisateurs pose problème, essentiellement sur les amplitudes horaires d'utilisation non respectées. Nous souhaitons définir l'avenir de ce secteur avec les riverains concernés, les utilisateurs et toutes les personnes intéressées pour participer !

Une réflexion à moyen terme sera aussi réalisée concernant le devenir du Centre Bourg, de la place de l'Europe, etc. L'objectif sera ici de mettre en place une orientation d'aménagement au sein du document d'urbanisme en vigueur, afin que l'avenir de cette zone soit la plus conforme possible aux souhaits des riverains (plan de circulation, hauteur et typologie des bâtiments, services...etc.)

Enfin une réflexion sur nos écoles, sur le besoin d'un second groupe scolaire sur la commune, quelle action à mener si l'actuel arrivait à saturation ? Que souhaitons nous ? Où ? Etc.

Pour ces trois réflexions, la commune se fera probablement accompagner par un prestataire afin de permettre à ceux qui le souhaitent, des formats d'échanges plus riches et plus neutres.

Passez un bel été, profitez de cette saison, de son soleil, pour faire le plein de nouvelles énergies.
Bonne lecture à toutes et à tous.

Bien à vous,
Nicolas JACQUIER, Maire

SOMMAIRE

p.3	■ EN BREF
p.4	■ ENFANCE / JEUNESSE
p.6	■ FINANCES
p.8	■ FOCUS TRAVAUX / URBANISME
p.12	■ ENVIRONNEMENT

p.18	■ CULTURE
p.20	■ TÊTE D'AFFICHE
p.21	■ ZOOM SUR LES ASSOS
p.22	■ VIE PRATIQUE
p.23	■ EXPRESSION LIBRE

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

À l'aube de l'été nous avons le plaisir, comme habituellement, de vous adresser dans ce bulletin les principales informations concernant notre commune.

Face à la hausse historique des coûts de l'énergie, les élus ont dû arbitrer un budget atypique pour l'année 2023. L'objectif est de financer les chantiers débutants sur l'année en cours et les études de ceux venants sur les années qui suivront. Le tout est de bien scinder les deux groupes afin de n'engager les travaux importants post 2023 uniquement que si nous conservons une économie similaire à celle des années antérieures. Si notre économie devait se dégrader, des projets seront supprimés afin de conserver un niveau d'endettement raisonnable et ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Vous avez d'ores et déjà pu constater le commencement de la première tranche de la rénovation de la route du Biolay. Pour l'heure, le chantier avance normalement. Nous avons conscience des perturbations causées durant cette phase opérationnelle, nous restons à votre écoute pour toute remarque et vous demandons expressément un respect strict des consignes de circulation mises en œuvre pendant

► Isolation thermique par l'extérieur

Jeudi 25 mai, la Commune a organisé sa **première rencontre thématique de l'année sur le sujet de l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)** à laquelle une cinquantaine de personnes était présente. Beaucoup d'échanges sur ce sujet tant sur les aspects techniques que sur les dispositifs d'aides financières. Un grand merci à l'Asder et à Grand Lac pour la qualité des échanges et des réponses apportées !

Vous n'avez pas pu assister à cet évènement ?

Consultez leur site pour découvrir la plaquette présentant les différents dispositifs d'aides à la rénovation 2023 en vous rendant sur www.asder.asso.fr ou en scannant ce QRcode.



EN BREF



► Rencontres de quartier

Soucieuse d'être au plus près des habitants, **l'équipe municipale vous propose désormais un tout nouveau format et vous invite à une série de rencontres au sein de vos quartiers.** Les premières réunions se sont tenues place de l'Europe et place de la Mairie, les 3 et 17 juin. C'est autour d'un café et de quelques viennoiseries que le Maire et son équipe ont échangé avec les concitoyens ayant fait le déplacement : **projets et réalisations en cours ou à venir, sujets qui touchent à la vie quotidienne tels que la sécurité, la vitesse excessive de certains automobilistes, le devenir du city stade, le stationnement autour des écoles, les transports en commun, etc.** : un moment partagé riche d'échanges ! Merci à tous les concitoyens pour leur présence.

Nous donnons rendez-vous aux habitants du quartier de L'Etraz le samedi 9 septembre et à ceux de La Boisière le samedi 14 octobre, à 9h30. ▲



ENFANCE / JEUNESSE



Les petits en sortie !

Par une belle matinée ensoleillée de juin, **une vingtaine d'enfants de la crèche "L'Ilot Câlin" et 23 des micro-crèches Planet Bout'Chou a profité d'un pique-nique à la base de loisirs des Mottets**. Petits et grands ont apprécié ce moment de détente, le déplacement ayant pu être assuré par le prêt de minibus par le centre de loisirs Planet'Jeunes.



Que font vos petits loups à « l'ilot câlin » ?

Au dernier trimestre 2022, chaque mois a été dédié à une couleur : rose en octobre, personnel et enfants étaient habillés de cette couleur. De même en novembre, tout le monde en bleu. Et en décembre ? vive le rouge pour accueillir le Père Noël.

Sur le premier semestre 2023 à chaque mois sa journée : janvier avec ses galettes confectionnées par les enfants. Février, avec son carnaval et ses déguisements, crêpes pour les parents et les enfants. Mars, hommage à Disney. Avril, chasse aux œufs avec des ateliers sur le thème de Pâques. Mai, une journée tout le monde en pyjama ! Juin, pique-nique aux Mottets, etc.

Et à côté de cela, les grands se sont rendus à l'école maternelle pour une matinée en juin. En partenariat avec Planet'Jeunes, séance danse à la salle du Moulin par une intervenante, une fois par mois, en compagnie du RAM et Planet Bout de Chou.

Une fois par mois également, séance d'anglais par une intervenante à la micro crèche à Viviers du Lac. Activité baby gym une fois par mois dans nos locaux avec l'association Méry Form. Intervention de la bibliothèque « l'Oiseau Lire », quatre fois par an.

D'autres projets sont à venir ! Au cours du mois de juin, une visite de la ferme du Donjon a eu lieu, l'occasion pour les enfants de prendre part à une cueillette sous le soleil.

Et tout cela sans oublier d'accueillir des stagiaires : 2 en classe de troisième, 1 en classe de quatrième, et un groupe de 4 stagiaires infirmières en intervention auprès des familles.

Les prochains mois vont réserver encore bien des surprises !

Chasse aux œufs de l'Îlot Calin



Pour fêter Pâques, quoi de mieux qu'une **chasse aux œufs** ? Celle organisée à la crèche "l'Îlot Calin" jeudi 6 avril dernier en fin d'après-midi a réuni parents, enfants et membres du personnel pour un moment de détente et de convivialité. Et pendant ce temps, dans la salle des sports à la maternelle, se déroulait l'animation « **Alors on danse !** ». Ambiance festive pour ce bal organisé pour tous les enfants. Ces derniers avaient revêtu leur plus beau costume pour l'occasion. Toutes les danses ont été revisitées, en passant par le rock, la salsa, le slow, la danse orientale, etc., avec une animation de deux musiciens qui ont entraîné les enfants sur des rythmes de tous les pays du monde.

Vente de gâteaux par le CME au profit "d'ACAPIGA" !



Annoncée et attendue par le **Conseil Municipal Des Enfants 2022/2023 de Drumettaz-Clarafond, son action solidaire par la vente de gâteaux au profit de l'association "ACAPIGA" a connu un beau succès** ce vendredi 12 mai 2023 de 16h30 à 18h30 dans la cour de l'école élémentaire.

Accompagnés par des élus, Danièle BEAUX-SPEYSER, Maryline HUSSON, Jean-Claude WISPELAERE, les enfants ont accueilli l'association "ACAPIGA" qui œuvre depuis 2002, avec pour but de constituer des liens culturels entre la Savoie et le Sénégal, en créant des bibliothèques dans les écoles et des centres de documentation dans les collèges.

Nul doute que **la somme de 416€ remise par les enfants au Président Daniel HALAT**, entouré de plusieurs membres de l'association, sera bien utilisée.

Merci pour cette action au Conseil Municipal des Enfants et à Véronique enseignante qui le suit, aux parents pour leur participation, et à l'association pour sa présence.▲



VOTE DU BUDGET

Lors du conseil municipal du **20 mars dernier**, les élus de la commune ont voté à l'unanimité le budget 2023.

BUDGET COMMUNAL, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le **Budget Primitif** de la Commune est voté en début d'année. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année. Ce n'est qu'en fin d'année que le **Compte Administratif** recense précisément toutes les opérations effectuées.

Le **budget** comporte **2 sections**. Chacune d'elles doit être équilibrée en matière de dépenses-recettes et ne peut être déficitaire.



- Le **fonctionnement** sert à financer toutes les opérations courantes comme la masse salariale, les dépenses d'entretien et d'énergie, la fourniture de petits matériels, etc.



- **L'investissement** sert à financer les travaux importants, les achats mobiliers et fonciers, et toute autre dépense venant grossir le patrimoine communal.



Chaque année, la commune établit son budget en se basant sur les priorités définies par la majorité municipale et l'obligation de maintenir un équilibre entre les recettes et les dépenses. L'élaboration du budget est un acte fondamental car il donne à la commune l'autorisation légale de percevoir des recettes et d'engager des dépenses : il sert d'outil de contrôle pour suivre la gestion communale.

Le budget 2023 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants. Il prévoit également de poursuivre la réalisation des engagements pris lors de la campagne électorale. Chaque fois que cela sera possible, il sera également question de mobiliser les subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région, de l'État ou de tout autre organisme.



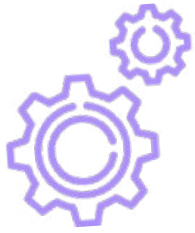
Le Budget Prévisionnel (BP), c'est quoi exactement ?

Le Budget Prévisionnel de la commune consiste à **estimer et répartir toutes les dépenses et recettes** prévues pour la municipalité.

Il divise ces sommes en différentes opérations, telles que les charges générales ou les charges liées au personnel. **Les montants indiqués dans ce budget représentent les limites à ne pas dépasser lors de son exécution.**

Seules des Délibérations Modificatives (DM) votées en cas de nécessité peuvent autoriser de nouvelles dépenses. **Le principe fondamental est que le Budget Prévisionnel d'une commune doit être sincère, équilibré et réaliste... ▲**





Fonctionnement, quelques chiffres clés !

TOTAL DES DÉPENSES :

3 111 055€

DONT DÉPENSES PRINCIPALES :

676 300€
Charges à caractère général

1 384 000€
Charges de personnel
et frais assimilés

208 700€
Subventions aux
associations, participations
à des organismes (CCAS,
SIVU, etc.), indemnités des
élus, etc.

TOTAL DES RECETTES :

3 111 055€

DONT DÉPENSES PRINCIPALES :

292 370 €
Restaurant scolaire, garderie
périscolaire, Ilôt Calin, etc.

478 000€
Attribution de
compensation

1 884 838€
Impôts locaux, etc.
L'équipe Municipale a décidé
de ne pas augmenter le taux
de taxes foncières, ce dernier
est donc identique à celui des
années précédentes.

Investissement, quelques exemples !

4 604 840€ (total)

1 580 000€

Travaux route du Biolay (tranche 1/3)

1 125 000€ (pour cette année)

Études et travaux :

- **du restaurant scolaire**
- **de la restructuration de l'école élémentaire** (création d'un espace périscolaire, salle des profs, etc.)

565 000€

**Changement revêtement synthétique
du terrain de football**

413 640€

**Études et travaux des zones de
stationnement autour de l'école**

60 000€

Mise en place de la vidéoprotection

23 000€

Passage au LED des écoles



Zoom sur le chantier route du Biolay !

Après mise en place des panneaux de déviation et de route barrée, les travaux ont commencé depuis le chemin du Côteau et ont bien progressé avec une météo favorable. Ces travaux sont coordonnés par l'entreprise BARON Ingénierie qui assure la maîtrise d'œuvre, et réalisés par les entreprises EIFFAGE / FONTAINE TP / MAURO pour le génie civil, PORCHERON pour l'électricité et l'éclairage.

Dans le virage côté gauche en montant, les arbres ont été coupés et le talus raboté dans la molasse omniprésente.



Côté droit les réseaux d'eaux ont été refaits, les gaines pour l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom ont été posées et la tranchée refermée jusqu'au chemin de la Reisse.

Une autre tranchée va être ouverte côté gauche pour refaire le réseau des eaux pluviales et de l'eau potable. Parallèlement les fondations du mur de soutènement du talus vont être creusées et coulées.



Les travaux se poursuivent après le virage, les talus sont rabotés jusqu'à la route de Misury.

Tous ces travaux progressent, les délais sont pour l'instant respectés.



Encore un peu de patience

Certains conducteurs ne respectent pas la fermeture de la route, mettant en danger les travailleurs sur site ainsi qu'eux-mêmes. De même, certains automobilistes prennent à contre-sens le Chemin des Combes, actuellement en sens unique. Nous vous rappelons que la gendarmerie se déplace régulièrement afin d'effectuer des contrôles.

QUE RISQUEZ-VOUS ? Suivant l'article R412-28 du code de la route, le fait de ne pas respecter l'interdiction de circulation émise par un panneau de sens interdit est sanctionné par une contravention de quatrième classe comprenant **une amende forfaitaire d'un montant de 135€, ainsi que d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire.**



Travaux préparatoires avant agrandissement du restaurant scolaire

Les travaux préparatoires de dévoiement des conduites d'eaux pluviales, eaux usées, eau potable, et gaz, ont été réalisés par les agents communaux pendant les vacances scolaires de février et Pâques. Travaux nécessaires puisque certaines conduites, dont le gaz, passaient sous la future extension.

Nos agents ont réalisé une tranchée dans la cour d'école pendant les vacances de février pour y intégrer le réseau des eaux pluviales et eaux usées.

Une autre tranchée côté nord du bâtiment école élémentaire, pendant les vacances de Pâques, pour le gaz et l'eau potable. Le raccordement au réseau a été fait à la suite, tout était opérationnel à la rentrée des vacances.

Ces travaux ont mobilisé 2 agents et ont permis de faire une économie d'environ 4000€ sur la facture totale.

Coût total du projet : 1 425 000€



Du côté du nouveau restaurant scolaire



Dans la continuité des travaux engagés au niveau des groupes scolaires, une première étape s'est concrétisée par le transfert de la crèche « L'Ilot Câlin » à l'été 2021. Une nouvelle étape s'ouvre avec l'agrandissement du restaurant scolaire et la réhabilitation en partie du rez-de-chaussée de l'école élémentaire.

Dans un premier temps, la préoccupation essentielle est le **transfert de l'actuelle cantine dans les locaux de l'ancienne crèche** dès les premiers jours des vacances d'été afin que tout soit en ordre de marche à la rentrée de septembre : disparition de cloisons à l'intérieur des locaux, réfection des sols et luminaires, installation de la cuisine.

Plus tard viendront s'annexer dans ces locaux une salle des maîtres, un bureau de direction, un lieu de

stockage, et un grand espace dédié au périscolaire, et sous le préau de nouveaux sanitaires réservés aux filles, les existants étant pour les garçons.

L'actuelle cantine va s'ouvrir et être prolongée pour venir se greffer sur la façade est de l'école élémentaire, le portail donnant accès au parking côté nord disparaissant. A l'intérieur du nouvel espace ainsi créé, une zone sera réservée à la restauration des enfants de maternelle, une zone pour les élèves d'élémentaire avec un self. Enfin, une dernière zone pour la préparation, le circuit du sale, le lavage, etc.

Le nouveau restaurant scolaire pourrait être fonctionnel au cours du premier trimestre 2024.

Aménagements, du nouveau côté stationnement.



Dans la continuité des travaux sur les groupes scolaires, le parking côté nord entre la cantine et le terrain de football va être agrandi avec la création de nouvelles places sur l'espace actuellement enherbé. Travaux prévus après ceux du restaurant scolaire, cet espace servira de base de vie pendant le chantier. Les places de stationnement situées route du Fiolage, au niveau de l'ancienne crèche, vont être aussi réaménagées, et ce dès cet été.

La modification de ces deux parkings permettra d'augmenter la capacité de stationnement de 14 places, dont une PMR.

Une cuve de récupération des eaux de pluie sera installée sous le parking nord ; elle servira entre autres à l'arrosage du terrain de football.



Remplacement du terrain synthétique du complexe sportif

Durant l'été, le **terrain synthétique du complexe sportif des Fins sera complètement rénové**. En effet, le revêtement très vétuste ne répondait plus aux normes de sécurité, tant pour les footballeurs que pour les scolaires.

Ce revêtement de moquette synthétique sera donc entièrement remplacé, l'ancien granulât de microplastique noir disparaîtra au profit de billes de liège. Ceci permettra de mieux répondre aux contraintes écologiques.

Ce nouveau terrain et le nouvel éclairage LED devraient aussi permettre d'élargir les possibilités de jeu de nos équipes séniors et jeunes, en répondant aux normes de la Ligue de football. Il assurera un bien meilleur confort de jeu pour les footballeurs et tous les scolaires, principaux utilisateurs du complexe sportif.

Cette opération est budgétisée pour une somme d'environ **550 000€**.



Valorisation du patrimoine communal

Le four banal de Drumettaz, route de Drumettaz, n'était plus utilisable du fait de l'effondrement imminent de sa voûte. Les agents municipaux accompagnés de l'entreprise « atelier Carthuses » de St Pierre en Chartreuse ont été chargés de la remise en état.

L'opération a eu lieu entre le 20 et le 24 mars ; le four est donc de nouveau opérationnel pour les inconditionnels du pain tradition qui l'utilisent régulièrement.▲



Une nouvelle signalétique pour le développement durable !

Afin de donner plus de visibilité à nos actions visant à l'amélioration de notre environnement, et en partenariat avec le service communication de la commune, une identité visuelle a été mise en place pour illustrer les thématiques abordées. 4 icônes ont ainsi été créées, en lien avec la politique de développement durable adoptée en mai 2022 (cette politique de développement durable est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique Votre commune / Environnement / Développement durable).



Réduire les consommations d'énergies et en priorité celles d'énergies fossiles (gaz, fioul, ...) et réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Limiter l'usage de la voiture individuelle et réduire ainsi la pollution de l'air, l'émission de gaz à effet de serre, le bruit et l'insécurité routière.



Produire moins de déchets et valoriser, par recyclage, le maximum de déchets.



Préserver et réduire la consommation d'eau

En plus de cette icône, nous indiquerons si les actions ou communications s'inscrivent dans les 3 critères suivants : **ÉVITER, RÉDUIRE OU COMPENSER**. La prochaine étape ? Ajouter au site internet de la commune des rubriques pour relayer les travaux réalisés, réflexions et bonnes pratiques.▲

Décret tertiaire, vers une réduction de la consommation énergétique des bâtiments.

En 2010, la loi Grenelle II crée un dispositif visant la rénovation des bâtiments tertiaires. Une obligation de réduction de leur consommation est instituée.

En 2018, la loi Elan opère une refonte du cadre légal et fixe des objectifs de performance énergétique pour les bâtiments. Le décret tertiaire, qui précise les modalités d'application de cette loi, entre en vigueur le 1er octobre 2019. Il concerne les bâtiments de plus de 1000m² et engage les communes à saisir les consommations énergétiques des bâtiments concernés sur la plateforme numérique OPERAT.

Obligation

de réduction des consommations
d'énergie finale de l'ensemble du parc
tertiaire d'au moins*:



- 40 %
en 2030

- 50 %
en 2040

- 60 %
en 2050

*objectifs imposés par la loi Élan, par rapport à 2010

Et à Drumettaz-Clarafond, où en es-t-on ?

- 1 S'INFORMER SUR LE DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE**  Réalisé
- 2 IDENTIFIER LE PATRIMOINE CONCERNÉ**  Écoles primaire & maternelle, salle polyvalente
- 3 RECUEILLIR LES DONNÉES**  Réalisé avec l'aide du SDES
- 4 SAVOIR À QUELLE ÉCHELLE MUTUALISER LES RÉSULTATS**  Réalisé
- 5 S'INFORMER SUR LA RÉPARTITION DES ACTIONS ENTRE PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE**  Non applicable
- 6 S'IDENTIFIER SUR OPERAT ET OBTENIR NOS OBJECTIFS**  Réalisé en avril 2023
- 7 ÉLABORER UN PLAN D'ACTIONS**  Action en cours
- 8 IDENTIFIER NOS CONTRAINTES, MODULER LES OBJECTIFS**  Action en cours
- 9 DÉPLOYER ET SUIVRE LE PLAN D'ACTIONS**  A venir
- 10 DÉCLARER SUR OPERAT**  Suivi annuel



+ D'informations via ce QR code :

Éco Énergie Tertiaire | Passez à l'action en 10 étapes

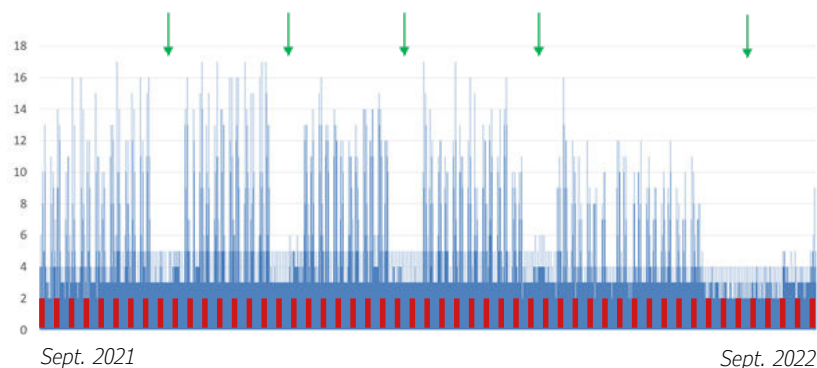
Comment élaborer notre plan d'action ?

Grâce aux compteurs connectés, des courbes de charges (puissance consommée en fonction du temps) sont réalisables sur les bâtiments de la commune. Ces données nous permettent d'avoir les consommations annuelles, mensuelles, journalières et même heure par heure.

Zoom / Exemple de l'école maternelle L'analyse des courbes permet d'identifier de potentielles optimisations des équipements actuels sans travaux supplémentaires. Des essais ont été réalisés pour voir les impacts des différents équipements.

Comprendre les bâtiments et leurs usages

Courbe de charge d'électricité de l'école maternelle en kWh pendant une année scolaire



→ Périodes de vacances

|||| Talon de consommation

Cette courbe de charge permet d'identifier les consommations du bâtiment au cours du temps ainsi que des potentiels gisements d'économie d'énergie. Sur cette courbe on voit apparaître une consommation continue de 2kWh. Cette consommation est appelée **talon de consommation**.

Un de nos objectifs est de réduire ce talon de consommation qui représente environ 60% de la consommation du bâtiment et qui est présente quelle que soit la période de l'année et l'occupation du bâtiment.

Mesurer l'impact des actions

Test d'extinction de 2 VMC pendant les vacances



○ Test d'extinction

Pour caractériser ce talon de consommation, des tests ont été réalisés durant les vacances. Les courbes de charge permettent, dès le lendemain, d'avoir une vision de la consommation du bâtiment et ainsi d'orienter les tests pour mesurer l'impact de telle ou telle action.

La courbe ci-dessus représente des tests d'arrêt de VMC. Le gain est très significatif mais il faut, pour aller plus loin, s'assurer que l'extinction des VMC pendant des laps de temps lors de l'inoccupation du bâtiment respecte les réglementations relatives à la qualité de l'air et ne pose pas de souci d'humidité au niveau du bâtiment.

Le décret tertiaire ne concerne qu'une partie de notre parc de bâtiments, l'objectif de la commune est de travailler sur tous les postes d'économie d'énergie possibles et de dupliquer les bonnes pratiques et les travaux réalisés vers les autres infrastructures communales. Les différentes consommations énergétiques sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Actions communales

Le climat change, il faut s'adapter, il faut revoir nos pratiques. Ces constats, très présents dans l'actualité sont, depuis longtemps, des préoccupations prises en compte par les services techniques de Drumettaz-Clarafond.



Grand Lac, Grand Chambéry et le CISALB ont lancé conjointement l'opération « **EAU climat, on agit !** » visant à engager les communes de leur territoire dans un plan d'adaptation au changement climatique pour une gestion vertueuse et exemplaire de l'eau ! La commune s'est donc engagée dans cette démarche. Les échanges que la Commune a eu avec le CISALB sont venus nous conforter dans le fait que beaucoup d'actions étaient d'ores et déjà mises en œuvre par les services techniques.

Deux cuves de récupération d'eau ont été installées pour le moment :

- une à la mairie de 1 500 litres,
- une à la maison Moggi de 800 litres.

Ces cuves permettent d'utiliser l'eau de pluie pour répondre à une partie des besoins d'arrosage de la commune et d'éviter l'utilisation d'eau potable.

Des gouttes-à-gouttes sont installés dans de nombreux massifs pour limiter les quantités d'eau utilisée pour l'arrosage.

Les massifs sont paillés pour :

- réduire les besoins d'arrosage en gardant l'humidité



- réduire les herbes indésirables
- protéger physiquement le sol (du froid, des fortes précipitations, etc.)
- mettre en valeur l'esthétique des plantations, des cheminements.

Ces actions permettent également de réaliser des économies financières en diminuant les quantités d'eau et ainsi agir pour la préservation de cette ressource ô combien précieuse.

Une **tondeuse robot électrique** remplace désormais la tondeuse thermique. Une étude réalisée par l'ADEME en 2019 évalue que le bilan d'émission (kg éq. CO2) du robot tondeuse à la moitié de celui d'une tondeuse thermique. Ce robot permet aussi d'économiser du temps humain permettant aux services techniques de se focaliser sur d'autres sujets.

La commune **valorise ses déchets verts** qu'elle a fait broyer. Ce broya sera composté évitant ainsi des déplacements et des coûts de dépose en déchetterie permettant aussi une valorisation locale du compost qui viendra amender le sol.

De nombreux arbres sont **replantés en prenant en compte les évolutions d'un climat qui change** et

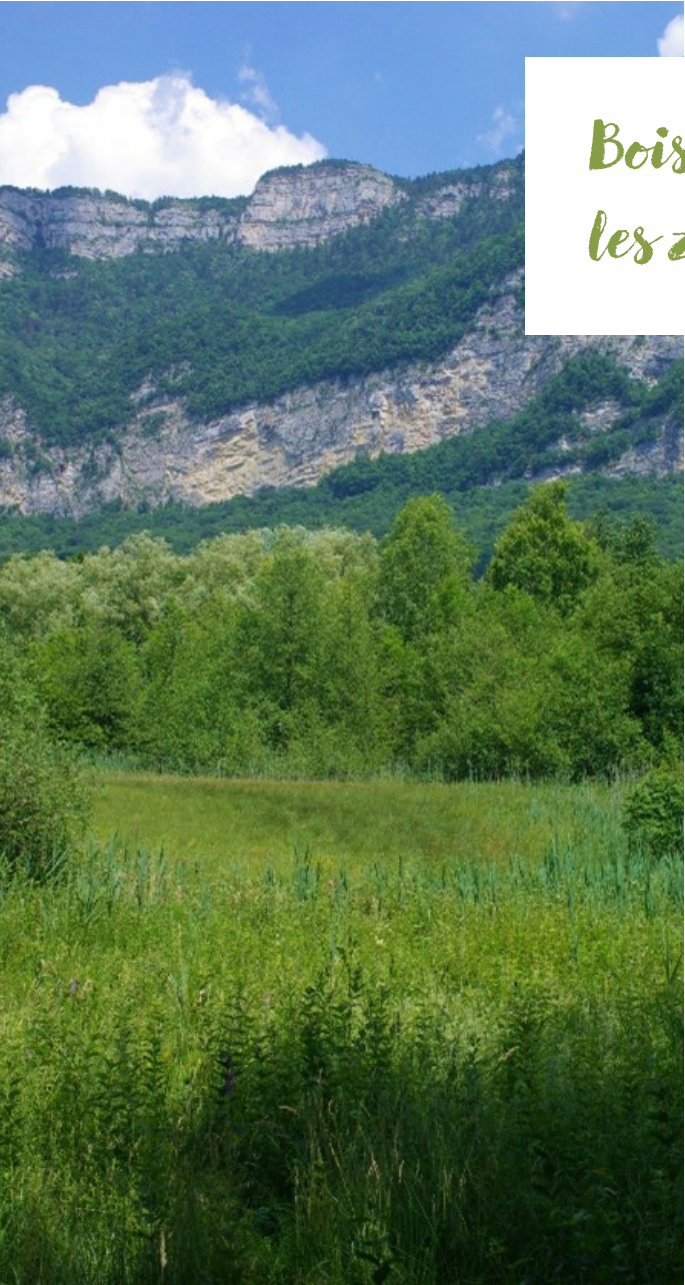
De gauche à droite :

- *Gabryel, job d'été*
- *Sylvain, agent de maîtrise*
- *Pierre-Yves, adjoint technique*
- *Alexandre, adjoint technique*
- *Anaël, adjoint technique*
- *Lise, apprentie*
- *Sylvain, adjoint technique*
- *Fred, adjoint technique*

en essayant d'aller vers des essences plus sobres en eau, plus tolérantes aux évolutions des températures tout en essayant de rester sur des essences locales.

Des **grilles de pied d'arbre** ont été installées dans la cour de l'école. Elles permettent la protection physique des racines de l'arbre contre les effets du piétinement (tassement du substrat) ainsi que le maintien d'une surface perméable au pied de l'arbre, nécessaire aux échanges entre l'atmosphère et le sol (oxygène, eau).

Un grand merci aux agents des Services Techniques pour la mise en place de ces actions essentielles à la préservation de l'environnement au sein de notre commune! .



Boisements d'aulnes, prairies humides, etc. ; les zones humides de Drumettaz-Clarafond

Le terme « zone humide » regroupe un grand nombre de milieux naturels qui ont en commun la présence d'eau dans leur sol et, souvent à leur surface.

Cette eau impose des conditions de vie très particulières à la flore et la faune, très riches, qui pour une grande partie d'entre elles, se sont spécifiquement adaptées à ces milieux : plantes « carnivores » et autres plantes supportant l'eau, libellules, amphibiens, etc.

Sur le territoire de Drumettaz-Clarafond, on peut observer une variété de zones humides, des plus aquatiques (mares, sources et ruisseaux tufeux) aux plus terrestres et forestières que sont les fourrés de saules (vorgines) et les boisements d'aulnes (vernes), en passant par les roselières et les prairies humides.

En 2023, la commune compte principalement **8 zones humides pour une superficie totale de 62,5 ha soit 5,5 % de la surface communale.** Toutes appartiennent au sous-bassin versant du Tillet et au bassin versant du lac du Bourget. La Savoie compte 15 530 hectares de zones humides, soit 2,5 % du territoire.



Comme tous les écosystèmes, les zones humides représentent un patrimoine naturel précieux et sont un élément important de notre cadre de vie.

Leur présence et leur préservation nous assurent le maintien de la biodiversité (riches dans ces milieux naturels), une meilleure gestion de l'eau (réserve et tampon) et un rempart dans les changements climatiques actuels.

Elles sont donc indispensables à notre territoires et nos conditions de vies.





A Drumettaz-Clarafond, les marais des **Saveux, des Potis et des Bauches** sont les plus grandes zones humides de la commune (environ 70 ha), et sont aussi le lieu de vie de plusieurs espèces protégées : des plantes comme la fougère des marais, la langue de serpent, la grenouille agile, la petite fauvette appelée rousserolle verderolle, ou la chauve-souris pipistrelle de Kuhl, le petit mollusque vertigo étroit, etc.

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Savoie travaille étroitement avec les élus de la Commune en faveur de la préservation de ces marais. Une nouvelle convention de gestion signée en 2022 avec la Commune a permis au CEN, d'une part de restaurer une partie des prairies du marais des Potis et d'autre part, de donner une vocation écologique à une vieille forêt de chênes naturelle sur le marais des Saveux.

Ci-contre : *Cuivré des marais* | ©CEN Savoie

Ci-dessous, de gauche à droite :

- *Marais des Potis et ruisseau tufeux* | ©V. Bourgoin
- *Marais des Saveux Pâturage* | ©V. Bourgoin
- *Marais des Bauches, création de mare*
©A. Charbonnel



“
Ce nouveau partenariat pour la nature conforte le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie dans son action qui prend tout son sens lorsque les Collectivités, comme Drumettaz-Clarafond, s'engagent sur un long terme et prennent leur part de responsabilité pour participer à l'enjeu majeur de préservation de la biodiversité et de qualité de vie des territoires.
”





Découvrez le travail en bibliothèque !

La bibliothèque est un lieu de découvertes et d'échanges. A sa tête ? Une équipe dynamique et engagée qui s'efforce de rendre ce service aussi enrichissant que possible pour les usagers !

Zoom sur cette structure au cœur de la vie culturelle drumettante !

La bibliothèque est fière de compter deux salariées à temps partiel qui font fonctionner ce lieu de partage. **Véronique**, présente depuis 2000, occupe le poste de responsable. Elle assure la gestion administrative et financière, supervise les commandes de nouveaux ouvrages, élabore le programme d'animation et veille à la communication autour des services offerts. **Estelle**, quant à elle, a rejoint l'équipe en 2017 et est désormais responsable du secteur jeunesse depuis 2023. Elle s'occupe des acquisitions jeunesse, accueille les classes et les enfants en bas âge, et supervise les opérations de prêt et de retour de livres. De nombreuses tâches réalisées dans l'ombre mais indispensables au bon fonctionnement du service !

De plus, une équipe de bénévoles offre son soutien précieux à nos bibliothécaires. Tous s'impliquent dans diverses missions, telles que l'aide au prêt et au retour des livres, l'accueil des enfants et des tout-petits, ainsi que l'aide à la couverture



des livres. Leur contribution est inestimable et permet d'améliorer encore davantage les services offerts. **Un grand merci à Agnès, Anne-Marie, Capucine, Cécile, Christine, Danielle, Michèle, Sylvie et Véronique pour leur engagement sans faille !**

Un service civique en renfort pour toujours plus d'activités !

De septembre 2022 à mai 2023, l'équipe de la bibliothèque a bénéficié de l'assistance précieuse de Laura, en service civique. Son rôle ? Favoriser l'accès à la culture pour tous ! Son investissement et son enthousiasme ont contribué à renforcer les activités et à améliorer l'expérience des lecteurs et usagers. Parmi les nouveautés proposées, un atelier manga qui a rapidement su trouver son public et dont les participants sont repartis ravis !

Forte de cette expérience positive, la bibliothèque est actuellement à la recherche d'un nouveau

volontaire pour une mission de service civique. Le/la volontaire sera chargé(e) d'accueillir le public, de participer aux animations et à la valorisation des collections. C'est une opportunité idéale pour ceux qui souhaitent contribuer à la promotion de la culture et de la lecture, tout en acquérant de précieuses compétences professionnelles !

Vous l'aurez compris : nos bibliothécaires et l'équipe de bénévoles sont sur tous les fronts et leurs missions sont vastes. Un grand merci à elles car cette structure offre un service de qualité, accessible à tous. ▲

Vous souhaitez rejoindre ce groupe dynamique et accueillant ? Que ce soit en tant que bénévole ou en tant que volontaire en service civique, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque au 04.79.63.69.04 !



De gauche à droite, l'équipe des bénévoles : Cécile, Anne-Marie, Christine, Sylvie, Agnès, Véronique, Danielle, Michelle.
Devant, de gauche à droite : Estelle & Laura.

👂 Le saviez-vous ?

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour profiter de la consultation sur place, des ordinateurs publics (avec accès internet) et des animations ! Car la bibliothèque, c'est également un espace participatif où chacun peut apporter ses idées ! Que ce soit en personne ou en ligne (<https://drumettaz-clarafond.bibenligne.fr>), chacun peut faire des suggestions d'acquisitions, des propositions d'animation, etc. ou laisser des commentaires sur les livres qu'ils ont aimés ou pas !

Vous avez une passion ou un talent que vous souhaitez partager ? Contacter la bibliothèque pour imaginer comment mettre cela en valeur et faire découvrir au plus grand nombre !



CE QUE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS RÉSERVE !

Du 22 juin au 23 juillet :

"Partir en Livre 2023" : La Liberté !

Septembre :

"Une toute petite goutte de vie", spectacle proposé par "Chapiteau Théâtre Compagnie" dans le cadre de l'opération "Premières Pages"

Octobre :

Parties d'échappée game (ado & adulte) dans le cadre de la fête de la science

Novembre :

- Histoires de sorcières pour Halloween pour faire peur aux grands !
- Murder party pour ado & adulte

Décembre :

Séance de contes de Noël

D'autres surprises s'ajouteront au programme, gardez l'œil ouvert !

La bibliothèque est située 100, chemin du Fiolage. Ouverture au public les lundis de 16h00 à 19h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00.

Horaires d'été : du samedi 1^{er} juillet au jeudi 31 août inclus, ouverture les lundis de 17h à 19h, les mercredis de 9h à 12h et de 17h à 19h. Fermeture les samedis et le lundi 14 août.

Tel : 04.79.63.69.04



Deux drumettantes au rallye "4L Trophy" !

Inès Girard et Emma Cavallo, deux drumettantes de 20 ans, ont participé au rallye "4L Trophy" en février dernier. Boussole en main, ces deux jeunes femmes ont su relever ce challenge humanitaire au volant de leur 4L baptisée Ginette, parmi 1500 voitures, soit 3000 jeunes. Zoom sur ces deux étudiantes combattives !

Le rallye « 4L trophy » est le plus gros rallye du monde pour les jeunes de 18 à 28 ans. Le but ? **Rejoindre Marrakech en partant de Biarritz pour accomplir une mission engagée auprès de deux associations : « Enfants du désert » qui essaie de rendre possible l'accès à l'éducation aux enfants du désert marocain, et « la Croix Rouge Française ».** Chaque équipage participant à ce défi achemine ainsi fournitures scolaires, matériel sportif et 10 kg de denrées alimentaire non périssables.

C'est donc à l'occasion de la 26^{ème} édition de ce périple humanitaire que se sont lancées **Inès GIRARD et Emma CAVALLO, toutes deux étudiantes en**

2^{ème} année à l'INSEEC, école de commerce à Technolac. Parties de Savoie le 13 février pour prendre le départ le 16 février à Biarritz, l'aventure commence toutefois pour elles un an plus tôt.

Après avoir obtenu l'accord de leur école pour pouvoir s'absenter le temps du rallye, les deux jeunes femmes ont donc **créé leur association « INSEEC Trophy » pour pouvoir constituer leur équipage pilote/co-pilote.** Entourées de leurs proches, elles ont pu compter sur les talents de l'oncle d'Inès qui s'est chargé de toute la mécanique de la voiture achetée et remise en état pour l'occasion afin qu'elle puisse affronter les épreuves à venir pendant le trajet.

« Nous avons également eu beaucoup de choses à mettre en place. Nous avons ainsi pu mettre en pratique nos études, c'est une vraie gestion de projet ! Entre la gestion administrative et budgétaire, la recherche de sponsors, la communication et l'organisation d'activités de financement, il y a de quoi faire ».

Après des mois de préparation, **elles franchissent la ligne de départ à Biarritz et traversent l'Espagne, découvrent le Maroc, ce jusqu'à Marrakech.** « On dort dans nos tentes au milieu du désert, on rencontre des gens trop cools, on découvre des paysages incroyables, on apprend à s'orienter à la boussole pour rejoindre la prochaine étape, on pousse les voitures ensablées, c'est dingue. On a vraiment appris la ténacité car il faut toujours savoir s'adapter ». Mais avec ce rallye, c'est aussi un pas de côté sur leur quotidien. « En allant à la rencontre des habitants de certains villages, on se rend compte que nous faisons vraiment partie d'une société privilégiée. La vie est beaucoup plus dure pour eux, ça nous fait vraiment prendre du recul ».

Après deux semaines hautes en couleurs, Inès et Emma ont également dû faire la route du retour. « On est

juste à deux, on n'a plus d'organisateur ni mécanos » expliquent-elles. « Je crois qu'à la fin du road trip on aurait pu décrocher le brevet de mécanique ! Quand on va aider les copains en galère ou que l'on voit les gens faire, on apprend forcément ». C'est en deux jours qu'elles rentrent en Savoie, le 28 février, pour passer leurs partiels le lendemain, qu'elles réussissent.

Un immense bravo à ces deux étudiantes pour avoir su relever ce véritable défi de taille, « l'aventure de leur vie » ! Elles en ressortent grandies, épanouies, avec de nouveaux rêves d'avenir et prêtes à repartir !

Tu as entre 18 et 28 ans et tu souhaites également te lancer dans cette aventure ? Les inscriptions à la 27^{ème} édition qui aura lieu du 15 au 25 février 2024 sont ouvertes ! Rendez-vous sur le site 4ltrophy.com pour tous les renseignements.

Si tu souhaites contacter Inès et Emma pour qu'elles te partagent leur expérience et t'apportent leurs précieux conseils, n'hésite pas à les contacter via leur page Instagram [@inseec_trophy](https://www.instagram.com/inseec_trophy)



De gauche à droite : Inès et Emma



"Le Cortie", une association en faveur de l'insertion!

Implantée sur la commune de Drumettaz-Clarfond depuis 1994, **l'Association « le Cortie » est une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) avec pour objet la réinsertion des publics éloignés de l'emploi, par la pratique du maraîchage biologique et différents travaux environnementaux.**

L'Association compte depuis de nombreuses années sur le soutien sans faille de la Commune qui lui met à disposition un terrain situé au 387, chemin du Moulin pour la pratique de son activité, et plus récemment des locaux situés au 80, place de l'Église pour son administration.

Conventionné par l'état et soutenue par les collectivités territoriales, **« le Cortie » a permis depuis sa création à plus de 300 personnes de se réinsérer durablement dans l'emploi grâce au travail de ses permanents** ; chargé(e)s d'accompagnement socio professionnel, encadrant(e)s, ainsi que de tous les bénévoles qui font vivre l'association.

« Le Cortie » vous propose deux marchés hebdomadaires sur site ; le mercredi et le samedi de 10h à 12h, où vous aurez la possibilité de découvrir les délicieux légumes bio produits tout au long de l'année par les salariés.

L'année a été riche en émotions et en liens. Des nouveaux bénévoles ont rejoint l'aventure du « Cortie » avec tous les mêmes besoins : se ressourcer dans le jardin et créer des liens.▲



" Bonne nouvelle : vous souhaitez devenir bénévoles ? Nous accueillons toujours des nouvelles personnes, si vous êtes comme eux en quête de nature, venez découvrir le jardin ! "



Retrouvez toutes leurs actualités!



sur Facebook :
Le Cortie Association



sur leur site internet :
lecortie.e-monsite.com/

Mail : lecortie@gmail.com / Tél : 04.79.63.65.99



Portrait-robot

Taille : 5 millimètres environ

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte

Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Pour en savoir plus!

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS.



Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille !

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis trois ans. Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

22



Chères Drumettantes,
Chers Drumettants,

En ces moments de débats politiques tendus et parfois d'une remise en cause de notre modèle de société, il est important de prendre du recul et d'évaluer les décisions prises de manière objective. L'échelon de la commune est heureusement un niveau où la proximité prime sur le politique.

Lors du vote du budget primitif 2023, nous avons souhaité apporter notre soutien au projet de budget, car il met l'accent sur la prudence financière. Nous privilégions une approche responsable des investissements de la commune, en veillant à une utilisation équilibrée et réfléchie des ressources, garantissant ainsi une stabilité financière tout en répondant aux besoins essentiels de nos concitoyens.

Nous avons approuvé une approche prudente en matière de dépenses d'investissements, en soutenant un travail sur les priorités, ainsi que l'étalement de plusieurs projets communaux sur une période plus longue. Dans ce cadre, l'agrandissement de la cantine scolaire ou la rénovation de la route du Biolay sont parmi les projets jugés prioritaires, qui ont été maintenus et qui sont en phase avec le programme que nous vous avons proposé lors des dernières élections municipales.

Nous avons également fait le choix de soutenir le maintien du niveau actuel de la fiscalité concrétisé par le gel des taux des taxes communales. Dans un contexte où de nombreuses collectivités augmentent les taux, cette décision reflète notre volonté de préserver les finances de nos concitoyens face à

l'inflation et à l'incertitude économique qui prévalent aujourd'hui. Nous pensons qu'une augmentation de la fiscalité n'aurait fait qu'aggraver les difficultés financières rencontrées par nos concitoyens.

Par ailleurs, la question du patrimoine communal est aussi une préoccupation importante pour nous. Nous considérons qu'il est nécessaire de bien connaître l'état du patrimoine de la commune. C'est pourquoi nous avons demandé la réalisation d'un audit du patrimoine communal. Cette évaluation nous permettra d'obtenir une vision claire de la situation de notre patrimoine et de prendre des décisions éclairées pour sa préservation et son développement futur. Une gestion adéquate de notre patrimoine est une garantie pour notre commune et les générations à venir.

Au sein du conseil municipal, nous avons donc adopté une attitude constructive. Il est essentiel de se serrer les coudes et de faire preuve de solidarité en ces temps difficiles pour les finances communales et, au-delà les questionnements plus larges sur le vivre ensemble. La coopération prévaut sur les querelles politiques stériles. Nous devons privilégier l'intérêt général, la solidarité et le travail collectif.

Pour la saison estivale qui démarre, nous vous souhaitons de profiter des merveilles de notre territoire, passer du temps en famille ou se détendre, prendre le temps de vous ressourcer et de profiter de chaque instant.

Dans l'attente d'avoir l'occasion de vous rencontrer, nous vous assurons de notre dévouement pour notre commune et ses habitants. ▲

Nos réflexions étant le fruit de vos partages, nous sommes naturellement à disposition pour échanger avec vous. Nous sommes joignables :

- par téléphone au **06.51.40.06.30**
- par mail à **osons.drumettazclarafond@gmail.com**

**Philippe ESTIEU,
Laurence VILLAINNE,
et Rudolph DI GIORGIO.**





URGENCE

Qui appeler ?

112

Numéro d'urgence, dans l'ensemble de l'U.E

Ex : urgences médicales, infraction, péril, etc.

18

Pompiers

Ex : Situation de péril ou d'accident, incendie

15

Service d'Aide Médicale Urgente – SAMU

Urgence médicale, vitale..

17

Police Secours / Gendarmerie Nationale

Ex : Signaler une infraction

04.79.61.15.00 Gendarmerie Nationale, Brigade d'Aix-les-Bains

Ex : Signaler une infraction

114

Urgence pour personnes muettes ou mal entendant. (Accessible application ou SMS)

Ex : Urgence médicale, vitale..

115

SAMU SOCIAL

Secours aux sans abris

3919

« Violence femme infos »

Ex : pour les femmes victime de violence

19

« Enfance en danger »

Ex : face à un enfant en danger

3020

Ligne « Harcèlement à l'école »

Ex : harcèlement en milieu scolaire

04.72.11.69.11 / Centre antipoison et de toxicovigilance régional – Lyon

Ex : vous avez ingéré, respiré une substance dangereuse, etc.



Rejoignez-nous !

NETTOYONS LA NATURE
Samedi 16 septembre 2023
dès 8h30 devant la Mairie



ÉTAT CIVIL

6 Naissances

8 Mariages

5 PACS

5 Décès

Chiffres du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Coordonnées :

102, route du Chef-Lieu
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND



04 79 63 64 00
04 79 63 64 01
mdrumettaz.accueil@orange.fr



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30

du mardi au vendredi : de 8h00 à 12h00



Illiwap : Mairie de Drumettaz-Clarafond



Facebook : @MairiedeDrumettazClarafond



Site : www.drumettaz-clarafond.com

Directeur de publication : Nicolas JACQUIER

Coordination et réalisation : Audrey Texier, Léa Dantan

Crédits photos : Mairie de Drumettaz-Clarafond,

Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie, Freepiks, Pexels

Impression : CopieWrite / **Nombres d'exemplaires** : 1500